



BOUTIQUE EPHEMERE

DOSSIER D'INSCRIPTION

INFORMATIONS

Nom commercial ou raison sociale

Nom et prénom de l'artisan / créateur.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Téléphone..... Portable.....

Courriel.....

N° SIREN.....

Semaine souhaitée : Choix 1..... Choix 2..... Choix 3.....

Produits vendus.....

.....

.....

DOCUMENTS A FOURNIR

☐ Registre des métiers ou répertoire SIREN

☐ Attestation d'assurances multirisques professionnelles 2025

☐ Chèque de caution de 150€ - A envoyer après acceptation du dossier



Souhaitez-vous louer la boutique à plusieurs ? ☐ OUI ☐ NON

Du au.....

Durée de la mise à disposition du local : semaine(s)

Le contrat débute à l'entrée dans le local des artisans créateurs jusqu'à leur date et heure de sortie.

LES EXPOSANTS

NOMBRE D'EXPOSANTS : 6 maximum

* Champs obligatoire

EXPOSANT 1

NOM *

Prénom

Adresse *

TEL portable *

N° SIRET *

NATURE EXPOSITION (détail précis avec photos en pièce jointe de l'exposition ou envoi du lien du site web)

EXPOSANT 2

NOM *

Prénom

Adresse *

TEL portable *

N° SIRET *

NATURE EXPOSITION (détail précis avec photos en pièce jointe de l'exposition ou envoi du lien du site web)

EXPOSANTS 3

NOM *

Prénom

Adresse *

TEL portable *

N° SIRET *

NATURE EXPOSITION (détail précis avec photos en pièce jointe de l'exposition ou envoi du lien du site web)

EXPOSANT 4

NOM *

Prénom

Adresse *

TEL portable *

N° SIRET *

NATURE EXPOSITION (détail précis avec photos en pièce jointe de l'exposition ou envoi du lien du site web)

EXPOSANT 5

NOM *

Prénom

Adresse *

TEL portable *

N° SIRET *

NATURE EXPOSITION (détail précis avec photos en pièce jointe de l'exposition ou envoi du lien du site web)

EXPOSANT 6

NOM *

Prénom

Adresse *

TEL portable *

N° SIRET *

NATURE EXPOSITION (détail précis avec photos en pièce jointe de l'exposition ou envoi du lien du site web)

Total de la participation aux frais :**€ TTC**

L'exposant doit être un artisan créateur et ne peut proposer que des produits de sa création (l'achat revente est interdit)

- L'association de plusieurs créateurs doit être de préférence cohérente et respecter une ambiance commune
- Horaires d'ouverture du local au public : 9h / 19h (dimanche, nous consulter). L'application de vos horaires est libre, nous encourageons le respect d'horaires communs avec l'ensemble des commerçants de DECINES-CHARPIEU
- Vous avez la charge de la surveillance de votre marchandise
- Les clés seront prises par l'exposant le jour de l'état des lieux d'entrée (jour et heure à préciser) au local – 1 avenue Jean Macé – et devront être rendues le jour de l'état des lieux de sortie (jour et heure à préciser)
- Un seul jeu de clés pour ce local vous sera délivré, au cas par cas pour un second jeu de clé, une caution de 30€ sera demandée
- Le local est fourni avec une connexion électrique, un accès à un point d'eau et toilettes, des mobiliers d'exposition et une connexion internet (faire la demande des identifiants le jour de l'état des lieux d'entrée)

Seule la salle principale (galerie) est mise à disposition :

- Le local vous est loué « en l'état », il doit rester propre
- Le matériel consommable (papier toilettes, produits d'entretien, machine à café, filtres...) est à la charge de l'exposant
- Lorsque l'exposant s'absente du local, il lui est exigé de veiller à la fermeture, d'éteindre les lumières, de couper les chauffages et de s'assurer de la fermeture de toutes les portes d'accès
- Toutes œuvres et matériels exposés devront être assurés par l'exposant
- **Assurances** : dans le cadre du présent contrat, l'exposant sera tenu de s'assurer contre le vol auprès d'une compagnie solvable et de disposer d'une assurance responsabilité civile. En outre, il renonce à tout recours qu'il sera en droit d'exercer contre la ville de Décines-Charpieu.

La ville ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de vols, dégradations ou tout autre préjudice ne pouvant subvenir à l'occasion du contrat

- En cas de détérioration dans le local, tous les exposants présents seront responsables des dégâts causés et la caution sera retenue
- La ville se réserve le droit de rompre le présent contrat avant son terme en cas d'inexécution d'une des conditions du règlement

Date.....

Fait en double exemplaire

Signature

Mention manuscrite « lu et approuvé »